METIERS à la une

NUMERO 61
Eté 2012

INNOVATION

Participez au concours ARTINOV

Le magazine des entreprises artisanales de la Haute-Savoie

Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Haute-Savoie

ECUREUIL CRÉDIT EXPRESS PRO

QUI A DIT QUE LE CRÉDIT TOURNE AU RALENTI ?

Non seulement la Caisse d'Epargne Rhône Alpes continue de prêter, mais elle prête toujours aussi vite. Avec Ecureuil Crédit Express, vous avez une réponse sous 48 h* et disposez d'un financement sans garantie. Si vous souhaitez financer des travaux, l'achat d'un véhicule ou de matériel, n'attendez pas. Parlez-en à nos conseillers Pro.

CAISSE D'EPARGNE RHÔNE ALPES

L'EXPERTISE PRO EN RHÔNE-ALPES

Professions libérales Artisans Commerçants Petites entreprises Auto-entrepreneurs

* Jours ouvrés. Offre soumise à conditions. Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Rhône Alpes - Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance - Capital de 632 356 720 euros - 42 boulevard Eugène Deruelle - 69003 Lyon - 384 006 029 RCS Lyon - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 004 760.

Edito

Remettre l'ouvrage sur le métier

Artisanat et innovation, ces deux mots ne sont pas antinomiques bien au contraire !
Les formes d'innovation sont multiples et souvent conjuguées : elles peuvent porter sur le produit lui-même et les méthodes de production, sur la personnalisation et l'originalité du service offert, sur de nouvelles méthodes de distribution et de commercialisation pour mieux répondre à la demande des clients, ou sur le management des équipes mobilisées dans la prestation.
Un artisan, capable d'anticipation et d'adaptation rapide au changement, c'est aussi un artisan qui innove naturellement, souvent sans en avoir conscience. Parce que, face à la concurrence, innover est la clé qui permet à une entreprise de rester compétitive.
D'ailleurs, une récente étude réalisée par l'Institut Supérieur des Métiers (ISM), dresse un portrait des artisans exportateurs. A noter que 30 % des exportateurs français sont des entreprises artisanales ! Principaux constats : nos entreprises sont majoritairement détentrices de savoir-faire rares à l'échelle nationale ou internationale et délivrent plutôt des prestations '"sur-mesure". Et surtout, elles sont innovantes, en même temps qu'elles véhiculent l'image de marque attachée aux arts et métiers et au "made in France". Ce sont leurs principaux atouts marketing.
La Chambre de Métiers et de l'Artisanat reste à vos côtés pour vous accompagner dans cette démarche d'innovation. Le concours ARTINOV est d'ailleurs lancé pour la douzième année consécutive. Vous avez jusqu'au 17 septembre pour déposer votre dossier. Ce concours de l'innovation des entreprises artisanales de la Haute-Savoie est doté de 9 200 euros de prix. Vous découvrirez dans ce magazine les parcours de trois anciens lauréats.

Enfin, quelques mots si vous le permettez sur la conjoncture économique de nos entreprises artisanales. Le panel trimestriel que nous réalisons fait apparaitre un recul de l'activité au premier trimestre 2012 avec une dégradation des indicateurs de chiffres d'affaires et de trésorerie ; l'emploi, quant à lui, s'est très légèrement dégradé.
L'investissement, bien qu'à un niveau très bas, se maintient. Les perspectives pour le second trimestre qui s'achève, n'étaient guère plus encourageantes avec cependant une amélioration des trésoreries.
Dans cette période tourmentée, plus que jamais, nous avons besoin de la « première entreprise de France ». L'Artisanat entreprend, innove et offre toujours un service de qualité et de proximité.

Franck LOPEZ

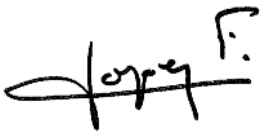

Maître Artisan Maçon
Président de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat de la Haute-Savoie

Sommaire

FLASH INFOS p 4 à 7

SAVOIR-FAIRE p 8 et 9
Les sonnettes DEVOUASSOUD

PROGRAMME DES FORMATIONS p 11 à 13
juillet à septembre 2012

DOSSIER p 15 à 19
Les anciens lauréats Artinov

EN IMAGES p 20 et 21
La Fête de l'Apprentissage

EN IMAGES p 22 et 23
La cérémonie de clôture de «Bravo les Artisans»

METIERS A LA UNE - N° 61 - été 2012
Une publication de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Savoie.

28 avenue de France - B.P. 2015 - 74011 ANNECY CEDEX - Tél. : 04 50 23 92 22 - Fax : 04 50 23 92 84
Service Communication - Tél. : 04 50 23 92 37
Web : www.cma-74.fr
Parution : 4 numéros par an - Tirage : 15 000 exemplaires - Impression : Imprimerie Gutenberg à Meythet
Directeur de la publication : Franck LOPEZ
Rédacteur en chef : Sylvain POULLET
Equipe de rédaction : Marc ROUVIER, Sonia POULLET, Bernard SECRET
Crédits photos : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Savoie - Fotolia - Julien GILLE Photo

Imprimé sur papier recyclé

NOUVEAU LABEL

Promouvoir l'excellence en Haute-Savoie

Le pôle de compétitivité Arve Industries lance le label « Mont-blanc Excellence Industries » pour toutes les entreprises adhérentes au pôle.

Les bénéfices pour les entreprises labellisées sont d'insuffler un nouvel élan à leur stratégie d'entreprise et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé tout en développeant des synergies avec les autres dirigeants.
Ce label se veut un outil stratégique « de différenciation » pour les entreprises du pôle. Soutenue par le Conseil Général de Haute-Savoie, l'initiative repose sur un cahier des charges et une « démarche de progrès » renouvelés tous les deux ans. Après l'établissement d'un diagnostic et l'élaboration d'une feuille de route, le dirigeant se voit proposer un accompagnement personnalisé et un accès aux 50 dispositifs portés par l'écosystème du pôle (conseil, formation, financement). Ce label s'adresse également aux donneurs d'ordre dans une vision dynamique de réseau, qui leur permettra notamment d'identifier des entreprises dynamiques et pérennes.
Le pôle ambitionne une trentaine de labellisation par an. Dix entreprises sont déjà labellisées.

MONT-BLANC EXCELLENCE INDUSTRIES

SUR LE WEB **http://label.arve-industries.fr**

A VOTRE SERVICE

Des réponses à vos questions juridiques

Dans un environnement où les contentieux se multiplient, les questions auxquelles sont confrontées les chefs d'entreprises artisanales sont nombreuses et fréquentes. La CMA 74 est à vos côtés pour vous aider.

CONSEIL EN DROIT SOCIAL

Contact : Véronique DELCORDE
par téléphone au 04 50 23 92 31
par courriel : veronique.delcorde@cma-74.fr

Possibilité de rendez-vous gratuits avec des avocats spécialisés en droit du travail chaque premier jeudi du mois de 14h à 17h à Annecy. Contacter Véronique DELCORDE.

CONSEIL JURIDIQUE (hors droit social)

Votre contact : Bernard SECRET
par téléphone au 04 50 23 92 85
par courriel : bernard.secret@cma-74.fr

Possibilité de rendez-vous gratuits avec deux avocats du Barreau d'Annecy le 1er jeudi du mois de 9h à 12h et avec un notaire le 3ème jeudi du mois, également de 9h à 12h.
Toutes les permanences sont organisées à la CMA 74 à Annecy.

NOUVEAU

Pour les artisans du Chablais et du Faucigny, nous pouvons organiser des rendez-vous juridiques gratuits à Thonon et Bonneville.
N'hésitez pas à contacter Bernard SECRET.

EVENEMENT

Les Oséades de la création

Après les Oséades de l'Entreprise en mars dernier, la CMA 74, la CCI 74 et le Conseil Général de la Haute-Savoie préparent activement la première édition des Oséades de la création d'entreprise.

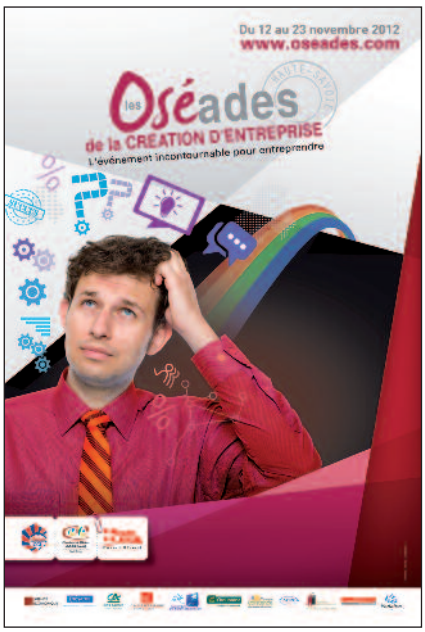

Ce rendez-vous dédié à la création et reprise d'entreprises se déroulera du 12 au 23 novembre 2012.
Plus de 60 événements seront proposés un peu partout en Haute-Savoie : ateliers, conférences, bourse d'opportunités pour trouver une entreprise à reprendre, stages, ...
Point final de ces deux semaines, une soirée intitulée «Entrepreneur Académie». Quatre créateurs présentent et défendent leurs projets devant un jury.

Plus d'infos dans le prochain Métiers à la Une en octobre ou sur le Web dès septembre : www.oseades.com

SUR LE WEB
www.oseades.com

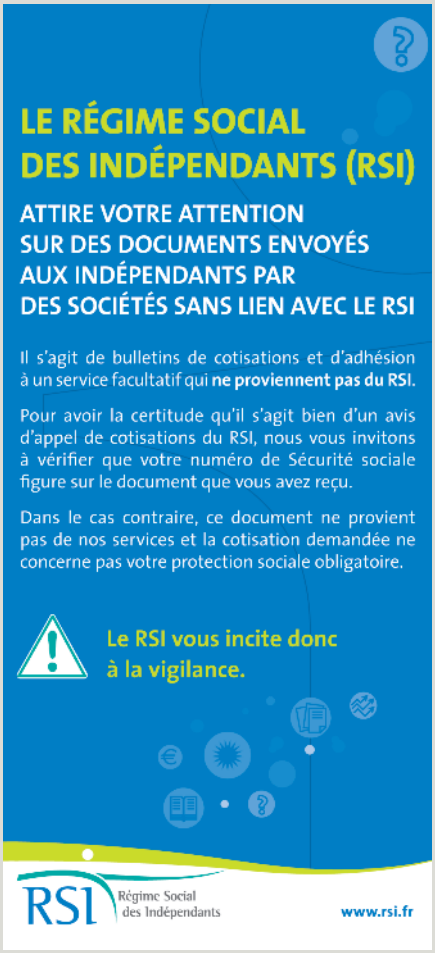
LE RÉGIME SOCIAL DES INDÉPENDANTS (RSI)
ATTIRE VOTRE ATTENTION SUR DES DOCUMENTS ENVOYÉS AUX INDÉPENDANTS PAR DES SOCIÉTÉS SANS LIEN AVEC LE RSI
Il s'agit de bulletins de cotisations et d'adhésion à un service facultatif qui ne proviennent pas du RSI.
Pour avoir la certitude qu'il s'agit bien d'un avis d'appel de cotisations du RSI, nous vous invitons à vérifier que votre numéro de Sécurité sociale figure sur le document que vous avez reçu.
Dans le cas contraire, ce document ne provient pas de nos services et la cotisation demandée ne concerne pas votre protection sociale obligatoire.
Le RSI vous incite donc à la vigilance.
RSI Régime Social des Indépendants
www.rsi.fr

PARUTION

Le Dictionnaire de l'Artisanat

L'Artisanat et les Métiers ont désormais leur dictionnaire. Edité par le Cherche-Midi, c'est à la fois un ouvrage de référence et un guide pratique pour les enseignants et responsables de l'orientation professionnelle, ainsi que pour les parents et les jeunes.

Tout le vocabulaire nécessaire à la compréhension de l'univers de l'Artisanat, les termes, les métiers et les grands noms de l'histoire de l'Artisanat sont présentés par ordre alphabétique.

Soulignant l'identité artisanale, ce dictionnaire met en exergue l'activité sociale et professionnelle du secteur des métiers. En outre, il vient renforcer utilement les actions engagées par l'État, les collectivités et l'ensemble des organismes de l'artisanat.

Dictionnaire de l'artisanat et des métiers
Prix : 24,35 €

UNE CHARTE POUR DE VRAIS PRIX

L'association des maires a signé une charte avec BTP 74 pour améliorer les commandes publiques et lutter contre les offres anormalement basses. C'est la première structure de ce genre à la signer en Rhône-Alpes et la deuxième en France.
Il s'agit aussi d'un acte de sensibilisation. Depuis plusieurs mois, les consultations pour des marchés publics de travaux font apparaître des écarts de prix très importants en raison de la grande fébrilité des entreprises. Ce genre d'offres peut compromettre la qualité de l'exécution et aussi générer des comportements en dehors du cadre légal.

Les pressings sur le programme éco

Andrée Phattharawan (notre photo) a grandi en Thaïlande où elle étudia l'Agriculture à l'Université durant 4 ans avant de partir pour Paris puis Annecy. C'est un emploi dans un pressing qui l'orienta vers cette branche.
En 2003, elle décide de faire l'achat de Lav'Press, 13 bis rue Louis Revon à Annecy à la suite du départ en retraite de son gérant. Andrée décide de changer immédiatement le perchloréthylène (produit nocif utilisé comme solvant pour le nettoyage à sec) pour du KWL, un produit allemand plus cher mais meilleur pour l'environnement et la santé. Ce nouveau système est en place depuis à peine six mois mais déjà Andrée espère développer cette activité qui « commence tout juste à rapporter », le procédé de remplacement étant long et coûteux à mettre en place.

D'autres pressings écologiques sont présents en Haute-Savoie comme Aqua Nata à Cruseilles qui a également banni le « perchlo » au profit de meilleurs produits aujourd'hui présents sur le marché et qui prône un lavage « comme à la maison ».
Autre exemple : le pressing Eau Vert à Reignier utilise une machine écologique et économe, des lessives biologiques pour la blanchisserie et du plastique recyclable pour ses housses.

OPERATION PRESSING PROPRE

Lancée en 2001, cette opération des Chambres de Métiers et de l'Artisanat avait pour objectif de sensibiliser et de responsabiliser les entreprises de pressing vis-à-vis des problématiques environnementales de leur activité.
Il était important de limiter les mauvaises pratiques en apportant des solutions concrètes aux problèmes d'environnement et de sécurité, notamment sur la gestion des boues de lavage.

La CMA 74 invite à passer au salon

Emmenées par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat en partenariat avec le pôle Arve Industries, 12 entreprises ont participé au salon EPHJ-EPMT-SMT, consacré aux environnements professionnels Horlogerie - Joaillerie, aux technologies médicales et aux micro et nanotechnologies.
Ce rendez-vous a rassemblé 640 exposants du 5 au 8 juin à Palexpo Genève, ce qui en fait le plus important salon de sous-traitance de la région.

La CMA 74 s'est occupée de l'organisation logistique et a permis, grâce au Conseil Général, d'obtenir une subvention à chaque exposant leur permettant de financer la moitié des frais de location de leurs stands.

Répartis sur deux pôles, les entreprises ont salué la pertinence et la qualité de ce salon tout en remerciant la CMA 74 et le pôle Arve Industries de cette initiative.
Cette action a été menée dans le cadre du programme "Performance internationale".

Les entreprises artisanales exposantes :
Dans le pôle «médical», INITIAL basé à Seynod, GTO, ADR et ARTCAST à Annecy.
Le collectif "horlogerie" a regroupé ELEFIL (découpe au fil), TRI QUALITE SERVICE (prestation de tri automatique de pièces), EXPERTISE VISION (contrôle par caméra), M20 (maintenance industrielle) et SIPMA (usinage).

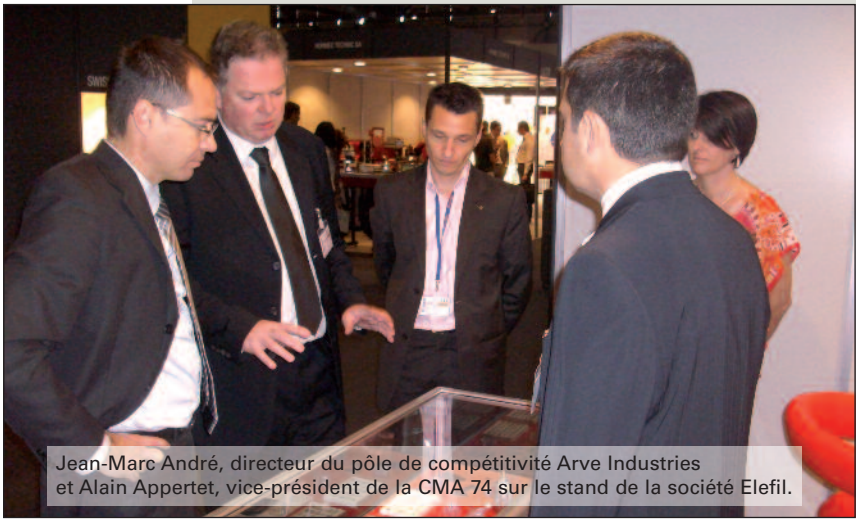

Jean-Marc André, directeur du pôle de compétitivité Arve Industries et Alain Appertet, vice-président de la CMA 74 sur le stand de la société Elefil.

6 nouveaux Meilleurs Ouvriers de France

Ils sont six en Haute-Savoie à avoir décroché le titre suprême de «Meilleurs Ouvriers de France». Une belle récompense du travail accompli et du savoir-faire maîtrisé. Ils vont recevoir leurs diplômes lundi 2 juillet à 17h30 lors d'une cérémonie à l'Espace Congrès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Savoie.

La nouvelle cuvée «MOF Haute-Savoie» est dominée par les métiers de bouche : Pierre Gay fromager à Annecy, Frédéric Deville, glacier à Thonon-les-Bains, Alexandre Gallo, énergétique en électricité à Annecy-le-Vieux, Fabien Foare, charcutier-traiteur à Duingt, Christophe Pacheco, cuisinier à La Clusaz et Elena Peter en esthétique et soins corporels (Annecy-le-Vieux).

Entreprises du Patrimoine Vivant

Sonnettes DEVOUASSOUD : le p

Implantée à Chamonix depuis six générations, la fabrique de sonnettes DEVOUASSOUD a obtenu le label «Entreprises du Patrimoine Vivant».

En pénétrant dans la fabrique de sonnettes DEVOUASSOUD, vous passez devant les portraits des six générations de la famille. Pas de doute…ici, on cultive la tradition et la transmission du savoir-faire.

Labellisée « Entreprises du Patrimoine Vivant » (EPV – voir encadré) depuis 2011, cette entreprise chamoniarde de 4 personnes produit environ 70 sonnettes tous les 2 mois, sans compter les petites cloches. Leur clientèle est bien segmentée : en automne et au printemps, ce sont les agriculteurs qui achètent les sonnettes pour leurs vaches ou les chasseurs attirés par les petits modèles adaptés aux chiens de chasse.
Les touristes en hiver et en été sont davantage à la recherche de la vieille sonnette pour décoration ou de la petite cloche souvenir.

Thomas et Martine DEVOUASSOUD entourés par Charlotte et Raphaël.

Il est vrai que les sonnettes sont sorties des champs pour arriver dans les maisons. A l'étranger, le plus fidèle client est un magasin de décoration à San Francisco. L'export n'est pas très développé. Le site Web ne propose pas de vente en ligne. « Nous voulons garder un maximum de contact avec nos clients, c'est important pour moi » souligne Martine Devouassoud qui passera prochainement le flambeau de l'entreprise à son fils Thomas. « Après, mon fils fera ce qu'il voudra ».
La fabrique n'a qu'un seul concurrent en France. Il est situé dans les Pyrénées. Martine Devouassoud souligne : « il s'agit d'une petite concurrence à part les chinois dans les magasins de souvenir mais on ne parle pas du même produit ». Car, pour fabriquer une sonnette de tradition, 51 opérations sont nécessaires. C'est le prix de la qualité et d'une bonne sonorité... le son de nos alpages qui a su traverser les siècles.

LABEL EPV // L'EXCELLENCE DES SAVOIR-FAIRE

Le label « Entreprises du Patrimoine Vivant » (EPV) est une marque du Ministère de l'Economie mis en place pour distinguer des entreprises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence.
Il peut être attribué à toute entreprise qui détient un patrimoine économique, composé en particulier d'un savoir-faire rare, renommé ou ancestral, reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité et circonscrit à un territoire.

Votre contact à la CMA 74 : Marc Rouvier au 04 50 23 92 52 ou par courriel : marc.rouvier@cma-74.fr

ur son du savoir-faire artisanal

INTERVIEW

Que représente pour vous le label EPV ?
Martine Devouassoud : « J'ai souhaité obtenir ce label pour mon mari qui a effectué un travail remarquable dans des conditions souvent difficiles. C'est surtout la reconnaissance de la qualité du travail effectué par toutes les générations de Devouassoud. Et si nos sonnettes durent depuis tant d'années, c'est que ce sont de bons produits !».

Peut-on encore innover dans la fabrication d'une sonnette ?
MD : « Non, pas dans la fabrication si on souhaite garder ce haut niveau de qualité. L'évolution est essentiellement dans les déclinaisons commerciales de la sonnette comme objet de décoration...une horloge, une série spéciale pour un anniversaire...».

DEVOUASSOUD Sonnettes
451 chemin à Batioret - 74400 CHAMONIX
Tél. : 04 50 53 04 88
www.sonnettesdevouassoud.com

La fabrication d'une sonnette

C'est à partir d'une plaque d'acier spécial que la sonnette est découpée suivant un gabarit bien défini. Elle est ensuite emboutie, forgée, fermée et rivée. Rien que la colombette (anse) demande 9 opérations. Elle sert à accrocher le battant et fixer la sonnette au collier.
Elle reçoit ensuite quelques grammes de laiton et de cuivre puis déposée dans une enveloppe calée avec du charbon de bois et fermée hermétiquement avec un couvercle et de la terre réfractaire.

Cette opération terminée, les sonnettes sont placées dans un four 30 minutes à 1080 degrés. Elles sont ensuite sorties puis tournées pour répartir l'aliage. Le rôle de celui-ci est de les braser afin de leur donner leur sonorité.
Enfin, les sonnettes sont nettoyées, polies et vernies. Le battant est fixé, ultime opération parmi les 51 nécessaires à la fabrication.

Mutuelle existence
Harmonie Mutuelles

Photo : Tilio & Paolo (Fotolia)

Notre métier :
vous accompagner dans la vie professionnelle

Mutuelle Existence participe activement à vos côtés à la construction d'une protection sociale performante reposant sur :

- **Un interlocuteur unique** pour la santé, la prévoyance, l'épargne et la retraite, avec des **solutions novatrices et efficaces**.
- Une gamme complète de **garanties adaptées** à l'évolution des **besoins** de votre entreprise.
- Un partenariat qui s'inscrit dans la durée.
- Des **experts** à l'écoute de **vos besoins**.
- **Santé** : remboursements de vos soins médicaux.
- **Prévoyance** : maintien du revenu, protection de votre famille.
- **Epargne-Retraite** : constituez vos revenus futurs.

Pour votre protection sociale, agissons ensemble !
Contactez-nous au 04 50 23 88 30

Siège social : 60 rue Domer - 69007 LYON - www.mutuelle-existence.fr

RSI Régime Social des Indépendants ma santé, ma retraite

30 avenue de France
74945 Annecy-le-Vieux Cedex

Annecy • Annemasse • Cluses • Sallanches • Seynod • Thonon-les-Bains

Adhérente MUTUALITÉ FRANÇAISE

Mutuelle Existence fait partie de l'Union Harmonie Mutuelles

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité - SIREN n° 776 531 667 - APE 651.2Z

Formations

Ensemble,
trouvons et sélectionnons
les clefs de votre formation...

STAGE A LA UNE

TRAVAILLER EN COUPLE

Collaborer au cœur de l'entreprise pour plus d'efficacité :
un mode d'emploi pour préserver la famille,
le couple et trouver sa place !

4 matinées | Mardis matins (9h-12h30) 11, 18, 25 septembre et 2 octobre 2012

GESTION DE SON ENTREPRISE

Gérer son temps de façon efficace	3 jours	Jeudis 4, 11 octobre et 8 novembre 2012
Organisation administrative et comptable	4 jours	Vendredis 28 sept., 5, 12 et 19 octobre 2012
Suivi de l'entreprise	3 jours	Jeudis 11, 18 octobre et 15 novembre 2012

LOGICIELS DE GESTION

Informatiser sa comptabilité sur EBP ou CIEL	5 jours	Lundis 1er, 8, 15, 22 oct. et 12 novembre 2012

DROIT ET REGLEMENTATION

Métiers de bouche	2 jours	Lundis 10 et 17 septembre 2012

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS AU 04 50 23 14 71 / formation@cma-74.fr
Retrouvez toutes les formations sur le Web : www.cma-74.fr

Formations juillet › octobre 2012

MANAGEMENT DE SES COLLABORATEURS

Formation "Maître d'Apprentissage"	1 jour	2 sessions : 17 sept. 2012 et le 19 octobre 2012 Contact : Véronique GUICHARD 04 50 23 82 39

DEVELOPPEMENT PERSONNEL

Gérer son temps de façon efficace	3 jours	Jeudis 4, 11 octobre et 8 novembre 2012
Prendre la parole en public	2 jours	Mardis 23 octobre et 13 novembre 2012
Communiquer efficacement	3 jours	Mercredis 03, 10 et 24 octobre 2012
Communiquer par son image	2 jours	Mardis 23 octobre et 13 novembre 2012
Développer la confiance en soi	3 jours	Mardis 25 septembre, 02 et 09 octobre 2012

RELATION CLIENT ET ACTION COMMERCIALE

Relation client et action commerciale	2 jours	Mardis 11 et 18 septembre 2012
Répondre aux appels d'offres	3 jours	Jeudis 06, 13 et 20 septembre 2012
Prospection en Suisse	2 jours	Mercredis 19 et 26 septembre 2012
Développer et personnaliser son action commerciale	3 jours	Mardis 16, 23 octobre et 13 novembre 2012

COMMUNICATION

Illustrator	2 jours	Mercredis 26 septembre et 03 octobre 2012

MON ENTREPRISE SUR LE WEB

Préparer son site INTERNET	1 jour	Autre lieu - Mardi 23 octobre 2012

UTILISER L'ORDINATEUR

EXCEL «bases»	3 jours	Mardis 25 septembre, 02 et 09 octobre 2012
WORD «bases»	3 jours	Jeudis 4, 11 et 18 octobre 2012

Les stages présentés dans ce magazine se déroulent à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat à ANNECY (sauf indication «autre lieu» - dans ce cas, l'adresse vous sera communiquée lors de l'inscription).

Formations

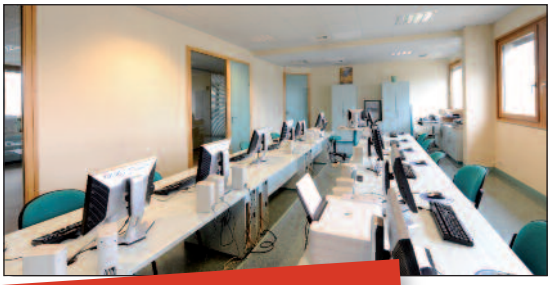

Les formations se déroulent principalement à la CMA 74 à Annecy

LOGICIELS TECHNIQUES

"AUTOCAD LIGHT" Initiation	3 jours	Vendredis 5, 12 et 19 octobre 2012

LES LANGUES

ANGLAIS — 2h/semaine — CONTACT : Agnès BOSETTI - **04 50 88 95 20**

30 heures de cours : soit 15 séances de 2h par semaine - de 18h à 20h

Niveau débutant : pour toute personne qui souhaite apprendre la langue ou se remettre à niveau.
Annecy : du 8 octobre 2012 au 11 février 2013

Niveau perfectionnement : pour toute personne qui souhaite développer sa fluidité et sa spontanéité à l'oral et comprendre aisément un interlocuteur anglophone.

Consolidation des acquis : pour toute personne qui souhaite approfondir ses connaissances pour mieux communiquer dans un contexte d'anglais général ou professionnel.

Préparation au TOEIC : pour toute personne de niveau intermédiaire à avancé qui souhaite faire valider ses compétences en Anglais. Valider son niveau d'Anglais par un test reconnu internationalement !

ITALIEN - ALLEMAND et ESPAGNOL : sur les mêmes modes d'organisation que pour l'anglais.

Conseil de la formation

Artisans, pensez à vous former !

Le Conseil de la Formation finance la formation des **chefs d'entreprises** inscrits au répertoire des métiers concernant la gestion et le développement de l'entreprise.

Conjoints d'artisans, la justification d'un statut est obligatoire pour pouvoir bénéficier des fonds pour le financement de la formation professionnelle.

Contacts

Isabelle Michon Tél : 04 72 44 15 63

Josette Sedfi Tél : 04 72 44 15 66

Contact régional

Télécopie : 04 72 44 15 65

Courriel : confor@crm-rhonealpes.fr

CRMA Rhône-Alpes - Conseil de la Formation

119, Boulevard Stalingrad - 69100 Villeurbanne

www.crm-rhonealpes.fr

Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Région Rhône-Alpes

DOSSIER

Concours ARTINOV

Que sont devenus les anciens lauréats ?

ARTINOV, le concours de l'innovation des entreprises artisanales est ouvert. Vous avez jusqu'au 17 septembre 2012 pour déposer votre candidature.

A cette occasion, nous vous donnons des nouvelles de trois anciens lauréats.

PARTICIPEZ AU CONCOURS DE L'INNOVATION DES ENTREPRISES ARTISANALES

Artinov2012
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Savoie

Nous avons de la suite pour vos idées !

Le concours ARTINOV récompense chaque année les capacités créatrices des entreprises artisanales de production ou de services.

Que vous ayez conçu un nouveau produit, mis au point un nouveau procédé ou imaginé un nouveau service, le prix ARTINOV vous permet de bénéficier d'une notoriété régionale pour aller plus vite dans votre développement.

Les quatre entreprises lauréates se verront décerner un trophée de l'innovation ainsi qu'un chèque d'encouragement de 2300 euros offert par le Conseil Général de la Haute-Savoie et la Banque Populaire des Alpes.

Le jury est composé des principaux acteurs du développement économique et technologique de la région Rhône-Alpes (OSEO, DIRECCTE, INPI, ARDI Synergie Réseaux) et de chefs d'entreprises innovantes.

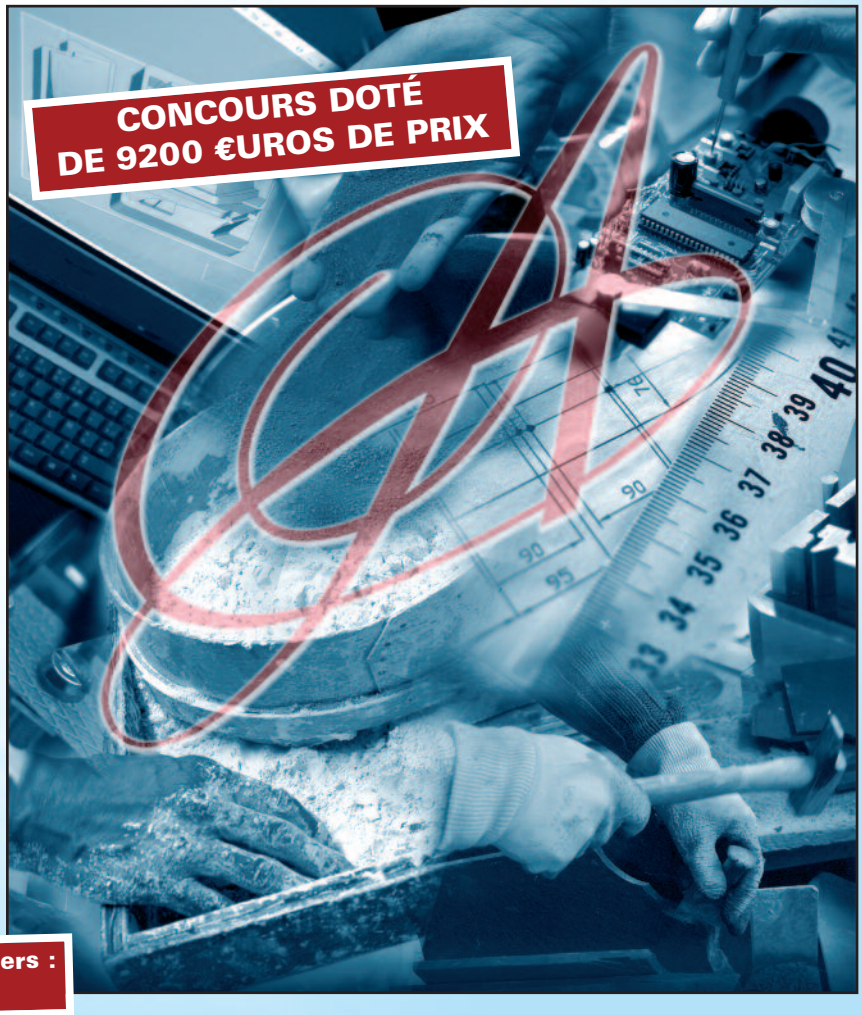

COMMENT PARTICIPER ?
Dossier en ligne : www.cma-74.fr/artinov

Votre contact :
Matthieu RENARD
Tél. : 04 50 23 19 45
Courriel : matthieu.renard@cma-74.fr

Date limite de dépôt des dossiers : 17 septembre 2012

Crazy Goat : ça pousse et ça mousse !

Serge GANDY, lauréat Artinov 2011 pour son aérosol haute performance réutilisable est aujourd'hui le « papa » de la Crazy Goat, un ustensile permettant de fabriquer sa propre «chèvre», une boisson bien connue en Pays de Savoie.

LAUREAT 2011

Même si, financièrement, Artinov n'a pas été un tremplin, la notoriété acquise suite à la remise du prix a permis à l'entreprise CG DISTRIBUTION de se faire connaitre des industriels locaux.
Serge GANDY se dit « étonné de la portée du prix Artinov par rapport à d'autres salons » ce qui lui a valu d'excellentes retombées médiatiques pour sa Crazy Goat (voir encadré). Il a d'ailleurs été finaliste dans l'émission «l'Inventeur de l'Année 2012» sur M6 qui fait plus de 3 millions de téléspectateurs et un nombre impressionnant de visites sur le site de la Crazy Goat.
C'est certain, les répercussions dues à cette médiatisation donneront un bon coup d'élan à Serge GANDY.

Depuis Artinov, d'autres applications de l'aérosol comme un brumisateur ou un siphon à chantilly sont en attente. En effet, les marchés concurrents sont conséquents c'est pourquoi il sera plus facile pour ce chef d'entreprise de vendre la licence de son invention à des industriels pour la production. En ce qui concerne l'avenir, Serge GANDY a décidé de se concentrer sur la Crazy Goat et devenir le leader français et européen. Actuellement, ce produit est présent sur le marché français et s'insère doucement en Suisse, en Italie, au Canada et au Royaume Uni.

Les bénéfices de cette nouveauté étant alors de plus en plus conséquents, Serge GANDY a choisi d'investir en déposant le brevet de la Crazy Goat dans de nombreux pays du monde. Il explique que « les petites sociétés sont pénalisées quand on voit les prix de protection industriel » mais que ce pari sur l'avenir lui permettra de vendre les licences de son invention pour la fabrication de son produit partout dans le monde.

PRODUIT

La Crazy Goat utilise le système de l'aérosol haute performance réutilisable dans sa bouteille brevetée afin de fabriquer jusqu'à 7 litres de mousse tout en assurant sécurité, confort d'utilisation et précision de service pour déguster la Chèvre, boisson traditionnelle de Haute-Savoie.

CARTE D'IDENTITE

CG DISTRIBUTION
Serge GANDY
2260 Route de Sous le Mont
74350 ALLONZIER LA CAILLE
Tél. 06 14 43 95 59
www.crazygoat.fr | contact@crazygoat.net

DOSSIER

Le Quadrix gagne tous les terrains

Depuis le prix Artinov décerné à MONT BLANC MOBILITY en 2009 pour leur modèle de Fauteuil Tout Terrain de descente, les créateurs du projet n'ont pas chômé afin de rendre leurs produits toujours plus accessibles et performants.

La jeune société MONT BLANC MOBILITY (créée en 2008 par Benoit SUBLET, Jean-Luc FUMEX et Jean-Pierre LACOMBE) a su étendre son réseau grâce au Prix Artinov qui lui a été décerné en 2009.

Les rencontres avec d'autres structures ont permis d'améliorer leur savoir-faire ainsi que d'échanger avec des gens aux démarches similaires.
Leurs Fauteuils Tout Terrains (FTT) offrent la possibilité, aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux personnes valides, de profiter des mêmes sensations que le VTT de descente, le confort et la sécurité en plus. Depuis 2009, les QuadriX ont connu de belles améliorations comme la poignée Tetra ou la barre Hemi offrant un poste de pilotage (direction + freinage) pour des personnes ayant une déficience au niveau des membres supérieurs. Autre innovation, des produits motorisés électriques permettant une autonomie totale lors des sorties.

Ces nouveautés ont permis à MONT BLANC MOBILITY d'exporter dans 5 pays d'Europe (Suisse, Belgique, Italie, Espace et Norvège) et les 3 associés ne comptent pas s'arrêter là. Un tout nouveau projet doit sortir d'ici juin, il s'agit d'un tricycle adapté aux personnes à mobilité réduite, idéal pour les ballades.

Bien que l'entreprise soit toujours dans une phase de lancement, leur espoir serait de continuer à progresser en augmentant les volumes afin de gagner en rentabilité et ainsi démocratiser cette pratique sportive accessibles à tous.

PRODUIT

A mi-chemin entre un quad et vélo de descente, le QuadriX offre la possibilité d'évoluer sur les pistes des stations.
Grâce à sa technologie brevetée, le QuadriX permet de prendre les remontées mécaniques de type télésiège en totale autonomie.

CARTE D'IDENTITE

MONT BLANC MOBILITY
Benoit SUBLET/ Jean-Luc FUMEX/ Jean-Pierre LACOMBE
5 bis Rue de Madalaz
74600 SEYNOD
Tél./ Fax : 04 50 45 61 45
www.quadrix-team.com | m_b_m@orange.fr

L'éco-logis sur un petit air de bohème

Vincent LISSONDE, le créateur des Eco Logis Mobile® soigne toujours la qualité de ses matériaux et déborde d'idées pour limiter la consommation énergétique de ses roulottes.

LAUREAT 2008

Suite au prix Artinov décerné en 2008, Vincent LISSONDE a vu se renforcer la crédibilité de sa toute jeune entreprise C.KOYA créée en 2007. Le produit «roulottecollinéa®» reste sur la base des logis avec châssis sur 1 ou 2 essieux mais se démarque de la simple roulotte par l'esprit « mobile ». De plus, les produits ont connu de grandes améliorations au cours de ces dernières années comme la production de cabanes en autonomie énergétique et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Autre élément dans cette stratégie de démarcation, l'importance accordée aux filières courtes comme le bois et l'isolation qui viennent de producteurs de Rhône-Alpes. L'activité étant purement artisanale et fonctionnant sur le principe de pièces uniques, 5 à 7 roulottes sont produites par an. Mais C.KOYA dispose également d'une autre entreprise en Rhône-Alpes plus industrielle avec des produits standardisés pour la clientèle professionnelle des campings.
En parallèle à roulottecollinéa®, Vincent LISSONDE, accompagné de 3 associés ont créé un cabinet d'ingénierie touristique « C.KOYA CONSEIL ». Ils accompagnent les collectivités locales afin de les aider à redynamiser leurs espaces. Ils travaillent actuellement avec un parc régional en Normandie à la création d'un parc de loisirs en leur apportant de précieux conseils au niveau de l'administratif, du réglementaire, de l'urbanisme ainsi que sur l'hébergement. Cette nouvelle activité promet un avenir plein de nouveautés dans la protection de l'environnement.

PRODUIT

La société C.KOYA (roulottes et ébénisterie) conçoit et fabrique par l'intermédiaire de sa marque roulottecollinéa® des Eco Logis Mobile® (ELM), spacieux, modulables et faciles à vivre.

CARTE D'IDENTITE

C.KOYA
Vincent LISSONDE
Sur le bois Glapigny 74230 THONES
Tél. 06 85 05 82 54
www.roulotte-collinea.com | ckoya@roulotte-collinea.com

DOSSIER

Une fête de l'Apprentissage «Freeride»

70 jeunes apprentis du département accompagnés de leurs maîtres d'apprentissage ont été mis à l'honneur jeudi 3 mai 2012 au Macumba. Cette fête de l'apprentissage était organisée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Savoie en partenariat avec la Banque Populaire des Alpes, Maaf Assurances et le Conseil Général.

Près de 350 personnes étaient présentes à ce rendez-vous de l'Apprentissage, voie de formation par excellence. Après Patrick TROTIGNON, président de l'ETG FC l'an dernier, c'est Aurélien DUCROZ, navigateur et double champion du monde de ski freeride qui a parrainé cette nouvelle promotion.

Franck LOPEZ, président de la CMA 74 et Aurélien DUCROZ, parrain de cette fête de l'apprentissage

Apprentis et équipe du CFA Le Salève à Annemasse

RETOUR EN IMAGES SUR LA FÊTE DE L'APPRENTISSAGE

Le CFA de Groisy (ci-dessus) et le CFA de la Coiffure (ci-dessous)

La Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment

René METRAL, président honoraire de la CMA 74 a remis le titre de maître artisan à Franck LOPEZ, artisan maçon et actuel président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Savoie.

Bravo aux 124 collégiens !

Plus de 320 personnes étaient présentes à la cérémonie de clôture de l'opération « Bravo les Artisans » vendredi 11 mai 2012 à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Savoie à Annecy. 124 collégiens de 4ème et de 3ème (en provenance de 8 collèges) ont présenté leurs exposés suite aux stages de découverte qu'ils ont effectués dans les entreprises artisanales en février dernier.

Saluant la qualité de l'ensemble des présentations, le jury, composé de chefs d'entreprises et de membres élus de la CMA 74, a récompensé les 3 meilleurs binômes (par des cartes cadeaux) dont voici le palmarès :

- 1er prix : Rémy MARTIN et Yannick ROUILLON du collège de Rochebrune à Megève (en stage à la boulangerie pâtisserie « Le Fournil de Megève »).
- 2ème prix : Jérémy PIGNEDE et Florian BELLANGER du collège Gaspard Monge de Saint Jeoire (en stage à la menuiserie Serge de Malmazet à Megevette).
- 3ème prix : Charlotte COUDERT et Aurélie MICHEL du collège Saint Jean Bosco de Cluses (en stage à la boulangerie pâtisserie Mossière et fils à Scionzier).

Quant au trophée du meilleur établissement, détenu depuis l'an dernier par le collège Gaspard Monge de Saint-Jeoire, il a été attribué cette année au collège du Bas Chablais à Douvaine.

Un grand Bravo aux artisans qui ont accueilli les collégiens.

Avant la cérémonie, tous les collégiens ont présenté leurs exposés au public et au jury.

L'OPERATION «BRAVO LES ARTISANS» EST ORGANISEE AVEC LE SOUTIEN DE LA CAISSE D'EPARGNE RHÔNE-ALPES, LE CONSEIL GENERAL ET LE CONSEIL REGIONAL

En images

RETOUR EN IMAGES SUR LA CEREMONIE DE CLÔTURE DE BRAVO LES ARTISANS

Plus un siège de libre dans l'amphithéâtre Mont Blanc.

3ème prix Bravo les Artisans : Charlotte et Aurélie.

Le trophée du meilleur établissement a été remis au collège du bas Chablais à Douvaine.

2ème prix Bravo les Artisans : Jérémy et Florian.

1er prix Bravo les Artisans : Rémy MARTIN et Yannick ROUILLON du collège de Rochebrune à Megève (en stage à la boulangerie pâtisserie « Le Fournil de Megève »).

REJOIGNEZ
LA BANQUE DES PROFESSIONNELS

flashcode

web

BANQUE & ASSURANCE
www.alpes.banquepopulaire.fr

SOCAMA

des Alpes

BANQUE POPULAIRE

LA BANQUE
QUI DONNE ENVIE D'AGIR

VALECOM.fr - Photo Serge Chapuis
Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par l'article L 512-2 du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de Crédit – Siren 605 520 071 RCS GRENOBLE – activité annexe Société de courtage d'assurance – garantie financière et assurance responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 530.1 et L 530.2 du Code des Assurances.